



## **Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien**

Dans mon article sur l' [Américain Eric Wong](#) , je parlais de coopération sud-sud. Elle semble en bonne voie et rira bien qui rira le dernier.

### **Jeannot Ramambazafy**

## **La COI a participé à deux rencontres organisées par la France sur le thème de la coopération régionale dans l'océan Indien, à Saint-Denis de La Réunion, du 7 au 9 novembre 2012**

La coopération régionale entre les pays membres de la COI, pour sortir de la crise, asseoir le développement sur des bases plus durables, profiter des avantages comparatifs de chaque pays, mutualiser les approvisionnements, partager les savoir-faire, prospector des marchés autres que ceux de la zone, en double, voire en triple partenariat, préserver les biens publics mondiaux ... Il a été beaucoup question de l'intérêt de coopérer, à la première réunion régionale des directeurs de l'Agence française de développement, et à la troisième édition de la conférence de coopération régionale de l'océan Indien. Le ministre français des Outre-mer, Victorin Lurel, venu à la cérémonie de clôture de la conférence, a évoqué le « *temps de l'intelligence collective* ».

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac, a participé intégralement à ces rencontres qui ont rassemblé un panel très large d'acteurs français de la coopération dans l'océan Indien :

les représentants de l'Etat ( ministères

, préfets, ambassadeurs), des collectivités décentralisées (Conseil régional, Conseil général), de l'AFD (divisions Outre-mer et Afrique, agences à Madagascar, aux Comores, à La Réunion et à Maurice), et du secteur privé réunionnais (Conseil économique et social environnemental régional, Association pour le développement industriel de la Réunion, Club Export...). Le Secrétaire général de la COI compte s'inspirer du modèle de cette conférence, dont il a pu apprécier la richesse des échanges, pour le répliquer dans les autres pays de la région.

Il a par ailleurs souhaité une contribution encore plus marquée de La Réunion au sein des instances de la COI, qui pourrait passer par la désignation d'un chargé de mission réunionnais. Une proposition accueillie favorablement par le ministre français des Outre-mer, Victorin Lurel :

« *Nous partageons le souhait de la COI d'avoir plus de Réunionnais au sein du Secrétariat général et je sais qu'avec le Conseil régional de la Réunion, nous trouverons les moyens de répondre à ces attentes*

». Il a par ailleurs

salué le travail accompli par la COI

« *organisation francophone, dont le Secrétaire général est un défenseur acharné de la coopération dans la zone et un amoureux du français. Les ministères des Affaires étrangères et des Outre-mer seront aux côtés de la COI pour travailler à une plus grande intégration de la région.* »

La conférence de coopération régionale a permis de voir comment La Réunion qui est à la fois un département d'outre-mer et une région ultrapériphérique européenne (RUP) pouvait mieux s'insérer dans son environnement régional. « *Longtemps, et à tort, on a pensé que la Réunion était une contrainte. C'est une chance encore largement méconnue*

», a rappelé le Secrétaire général de la COI. «

*La Réunion doit être un élément moteur de la coopération régionale, du fait de ses atouts et de son statut*

».

En étant une RUP, elle est à la fois une porte d'entrée vers l'Europe, un marché de 460 millions consommateurs. Mais sa chance est aussi d'être membre de la COI et d'appartenir à une zone en devenir, de partager des liens de peuplement, d'histoire, de culture qui lui donnent un

avantage comparatif non négligeable en termes d'attractivité, de curiosité ou de confiance.

L'Indianocéanie est un carrefour économique et commercial stratégique entre l'Afrique et l'Asie. Et aux portes de la région COI, l'Afrique australe et orientale affiche des taux de croissance de 7 à 10%.

Le monde bouge, particulièrement au Sud, et La Réunion a les moyens d'en tirer profit, a résumé le Secrétaire général de la COI.

*« Dans cette communauté de destin qui commence à dire son nom, dans ce monde nouveau qui se construit, La Réunion, par la qualité des hommes et des femmes qui la composent, par les moyens dont elle dispose, par sa quête d'excellence, par son souci de l'innovation, par les valeurs qu'elle porte, par son sens de la solidarité instruit depuis des générations par des leaders visionnaires et généreux, est destinée à jouer un rôle autrement plus significatif au sein de la Commission de l'océan Indien et de l'espace indianocéanique ».*

La réunion des directeurs de l'AFD, un opérateur pivot de la coopération régionale française, a par ailleurs permis de voir comment la COI pouvait élargir son partenariat avec la France.

L'AFD a réaffirmé son intérêt pour la zone indianocéanique et partagé sa stratégie de coopération régionale qui fait de la COI un partenaire de premier plan. *« La préservation des biens publics mondiaux passe par la COI, l'échelon le plus adapté et efficace pour traiter ces sujets »*, a souligné

Didier Mercier, directeur général adjoint de l'AFD-Paris. «

*La COI est pour nous un acteur clef. Elle joue un rôle très important à travers les projets que nous menons ensemble en matière de prévention et de gestion des risques naturels, environnementaux, sanitaires, climatiques. Il s'agit de réduire les impacts de ces risques sur les populations et les économies dans la zone*

». Il a rappelé que la France a consenti depuis 1986 une vingtaine de millions d'euros à la COI, dont 10 à travers l'AFD. Cette aide est montée en puissance ces dernières années.

Aujourd'hui, la France est le second plus grand partenaire financier de la COI, après l'Union européenne.

Marc Dubernet, directeur régional de l'AFD-Réunion a évoqué aussi la « *dynamique*

*gagnant-gagnant recherchée entre les territoires ultra-marins de la France et les Etats voisins, en favorisant les échanges et les complémentarités entre eux*

». Parmi les champs qui pourraient concentrer les efforts de coopération régionale figurent notamment la sécurité alimentaire, l'autonomie énergétique, la desserte maritime et aérienne, la collecte, la gestion et la valorisation des déchets dans la zone, l'industrie touristique, la valorisation de la biodiversité marine et du potentiel économique maritime, le développement des technologies de l'information et de la communication.

Cette stratégie de l'AFD rejoint celle que s'est fixé le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac : la conquête du marché intra-COI, tremplin pour aborder des marchés plus larges. Cela passe par une meilleure connectivité maritime, aérienne et informatique, un thème largement débattu au cours de ces trois jours de réunions.

## **COI COMMUNICATION**